

# ENQUÊTE PUBLIQUE

Du jeudi 2 au  
vendredi 31 mai 2024

#Luberon2040

CONSTRUISONS  
NOTRE AVENIR



## LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON SE CONSTRUIT AVEC VOUS

Donnez votre avis sur la nouvelle Charte 2025-2040  
pour le territoire !

Retrouvez les infos et  
participez à l'enquête publique



[www.registre-numerique.fr/revision-charte-luberon](http://www.registre-numerique.fr/revision-charte-luberon)

[www.parcduluberon.fr/charte-enquete-publique](http://www.parcduluberon.fr/charte-enquete-publique)

Maison du Parc : 04 90 04 42 00



# LA RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

Le Parc naturel régional du Luberon va se doter d'un nouveau projet de territoire pour la période 2025-2040. La nouvelle Charte définit l'ambition, les 6 défis et les objectifs qui vont guider l'action du Parc et de ses partenaires pendant cette période.

La révision de la Charte est un moment essentiel pour le territoire du Luberon puisque c'est sur cette base que l'État décidera du renouvellement de son classement en « Parc naturel régional ».

## JE DONNE MON AVIS

Pour m'exprimer et donner mon avis sur le projet de Charte du Parc du 2 au 31 mai 2024 :

- Je me rends à la **Maison du Parc** ou dans l'une des **18 mairies** qui disposent d'un dossier papier et d'un registre où je peux consigner mes observations et propositions par écrit.
- Je participe à l'une des **20 permanences**, pour échanger avec le commissaire enquêteur et déposer mes observations et propositions.
- Je vais sur le registre en ligne : [www.registre-numerique.fr/revision-charte-luberon](http://www.registre-numerique.fr/revision-charte-luberon)
- J'envoie un mail à : [revision-charte-luberon@mail.registre-numerique.fr](mailto:revision-charte-luberon@mail.registre-numerique.fr)

## LES PERMANENCES DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Les permanences se tiennent dans les mairies des communes ci-dessous (sauf pour Apt et Cavaillon).

APT / Maison du Parc Ouverture de l'enquête publique Le 2 mai de 9h à 12h	CÉRESTE-EN-LUBERON Mardi 21 mai de 14h à 17h	MÉRINDOL Mercredi 15 mai de 9h à 12h
BANON Mardi 7 mai de 14h à 17h	FORCALQUIER Mardi 22 mai de 14h à 17h	OPPÈDE Lundi 13 mai de 9h à 12h
CABRIÈRES-D'AIGUES Mardi 14 mai de 9h à 12h	GOULT Samedi 25 mai de 9h à 12h	PERTUIS Mardi 21 mai de 14h à 17h
CABRIÈRES-D'AVIGNON Mercredi 15 mai de 14h à 17h	LA BRILLANNE Mercredi 29 mai de 14h à 17h	SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES Lundi 27 mai de 14h à 17h
CADENET Samedi 18 mai de 9h à 12h	LA TOUR-D'AIGUES Mardi 28 mai de 14h à 17h	SAINT-SATURNIN-LÈS-APT Jeudi 23 mai de 14h à 17h
CAVAILLON / Salle Vidau Passage Vidau Vendredi 17 mai de 14h à 17h	LOURMARIN Jeudi 30 mai de 9h à 12h	SIMIANE-LA-ROTONDE Vendredi 17 mai de 14h à 17h
	MANOSQUE Lundi 13 mai de 14h à 17h	APT / Maison du Parc Clôture de l'enquête publique Le 31 mai de 9h à 12h